Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 81 (1972)

Heft: 7

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de semaine en semaine

Nouvelle conception de formation dans les professions soignantes

Dans une recherche de nouvelles voies pour la formation du personnel soignant, la Commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse a étudié, en vue de les soumettre au Comité central de la Croix-Rouge suisse, des propositions basées sur le principe que la formation en soins infirmiers doit correspondre au niveau de l'instruction scolaire des candidats et que, pour certaines professions soignantes, cette formation doit pouvoir commencer dès la fin de la scolarité obligatoire.

Selon la préparation préalable, il importe de pouvoir offrir divers programmes d'étu-

des préparant à des professions différentes: à côté des formations accessibles jusqu'à présent aboutissant aux diplômes d'infirmière diplômée/infirmier diplômé et d'infirmière-assistante/infirmier-assistant avec certificat de capacité de la CRS, pour lesquelles l'âge d'admission des élèves a été fixé à 18 ans, une nouvelle formation de base, dont le programme d'études doit encore être élaboré, peut désormais être acquise dès l'âge de 16 ans (au terme de la scolarité obligatoire). Les élèves qui auront suivi ces cours auront ensuite la possibilité de choisir entre la profession d'aide hospitalière ou celle d'infirmière-assistante/infirmier-assis-

tant avec certificat de capacité de la Croix-Rouge suisse.

Un nouveau programme d'études est prévu pour les élèves sortant d'une école secondaire, qui pourront obtenir en trois ans un diplôme en soins infirmiers. Dans la première partie de cette formation, l'enseignement sera donné en commun; dans la deuxième partie, il sera axé sur les différentes branches professionnelles (par exemple infirmière en soins généraux, infirmière en psychiatrie, infirmière en hygiène maternelle et en pédiatrie).

Enfin, pour les jeunes filles et jeunes gens en possession d'une maturité, la Commission recommande la création d'une formation universitaire en soins infirmiers. ces futurs éducateurs avec les principes de la Croix-Rouge, tout en leur inculquant de solides connaissances du secourisme et des soins au foyer.



Au programme également: une visite au siège de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève.

Sur les rives du lac de Thoune...

6 Allemands et Autrichiens et 25 Suisses: la composition du groupe de futurs instituteurs et institutrices qui a participé du 15 au 25 juillet dernier au camp international de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Ce camp qui s'est déroulé à Gwatt, sur les bords du lac de Thoune, visait à familiariser

... et sur celles de la Mer Ligure

Un autre camp de vacances, également destiné à de futurs éducateurs, s'est tenu à la Casa Henry-Dunant de Varazze, en Italie, du 11 au 25 août. 18 normaliens de Suisse romande (17 filles, un seul garçon!) y ont pris part. 15 jours de mer, de soleil et de détente, mais aussi 15 jours de travail et de découvertes. Encadrés par trois instituteurs, ils eurent l'occasion d'être introduits au secourisme, au sauvetage nautique et à la Croix-Rouge en général. Des sujets touchant à la santé et aux rapports humains dans le monde moderne firent l'objet d'études en groupes.



Sous l'égide de la CRS: une colonie de vacances pour enfants hémophiles

C'est désormais une tradition: chaque été de jeunes garçons hémophiles passent en commun 3 semaines de vacances placées sous l'emblème de la Croix-Rouge suisse. Organisée pour la 9e fois cette année, en collaboration avec l'Association suisse des hémophiles, cette colonie s'est déroulée du 10 au 28 juillet au Centre de Jeunesse et de formation «Le Louverain», aux Geneveys-sur-Coffrane dans le canton de Neuchâtel. Elle groupait 26 garçons de 5 à 16 ans venus des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud, Valais, Argovie, Bâle-Ville, Berne, Soleure, Lucerne, St-Gall, Thurgovie, Zurich. Pour les entourer, un médecin, une infirmière, 2 physiothérapeutes, une jardinière d'enfants, 9 moniteurs, monitrices et aides. En fait pourquoi une colonie de vacances de ce genre? Pour la simple raison que les garçons hémophiles - seuls en effet ceuxci sont atteints des manifestations d'une maladie héréditaire transmise par la femme - ne peuvent, étant donné les dangers multiples qui les guettent sans cesse, risquer des coups, des chutes, participer à un camp de vacances destiné à des enfants en bonne santé.

C'est ainsi qu'il y a 8 ans, c'était en 1964, la Croix-Rouge suisse décida d'offrir aux jeunes hémophiles la possibilité de participer eux aussi à une colonie de vacances conçue tout exprès pour eux et dont le programme comporte certes des jeux, des travaux manuels, des excursions, de la natation – seul sport autorisé aux hémophiles – mais aussi des contrôles médicaux, de la physiothérapie et d'autres disciplines visant à enseigner aux jeunes hémophiles à éviter les dangers qui les menacent et à se surveiller. La Croix-Rouge suisse sait gré à l'Hôpital de l'Isle à Berne et à l'Hôpital d'enfants de Zurich qui, comme les années précédentes, ont apporté leur concours en mettant du personnel spécialisé à disposition, de même qu'à l'entreprise industrielle qui a obligeamment donné accès à sa piscine.

Les frais de séjour sont supportés par les parents des jeunes colons, l'assurance-invalidité, la Croix-Rouge suisse et l'Association suisse des hémophiles.

Décès d'un membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse

Nous avons le triste devoir de signaler à nos lecteurs le décès, survenu le 5 août 1972, à Lausanne, de Monsieur Roger Nordmann, membre du Conseil de direction de la Croix-Rouge suisse depuis 1970. Le défunt, qui s'est éteint subitement dans sa 53e année, fut l'un des initiateurs, puis le principal penseur et animateur de la Chaîne du bonheur dont la Croix-Rouge fut l'un des grands bénéficiaires, lors notamment des opérations de secours et des ventes annuelles du mimosa en Suisse romande. Il était aussi un véritable ami de la Croix-Rouge dont il portait l'idée dans toutes ses initiatives humanitaires. Homme de «communications» par excellence, il était toujours disponible pour nous aider à faire passer le message Croix-Rouge et à populariser son action. La Croix-Rouge suisse a perdu en lui un ami dont elle conservera une reconnaissance émue.

Auxiliaires-hospitalières: leurs responsables dans les sections en voyage d'étude

14 collaboratrices de la Croix-Rouge suisse, responsables de la formation des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge dans les sections, ont pris part, du 10 au 15 septembre dernier, à un voyage d'étude organisé à leur intention par la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne.Les participantes à ce voyage ont eu la possibilité de se rendre compte de diverses manières de la façon dont sont formées et travaillent en RFA les «aidesinfirmières de la Croix-Rouge».

Pour soutenir l'activité des sections de la Croix-Rouge suisse

Selon un règlement entré en vigueur le 22 octobre 1970, l'organisation centrale de la Croix-Rouge suisse octroie désormais des subventions annuelles aux sections pour certaines de leurs activités. En 1971, le montant de ces contributions s'est élevé à Fr. 221 765.—. Cette somme, dont 53 sections ont bénéficié, s'est répartie comme suit:

Auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

716 nouveaux certificats délivrés

Fr. 21 480.-

722 certificats renouvelés

Fr. 14 440.-

Cours

441 cours «Santé au foyer» Fr. 22 050.-

Ergothérapie

Exploitation d'un service (11 services dont 2 réglementations spéciales)

Fr. 32 500.-

Ergothérapeutes

Fr. 17 670.-

Assortiments de matériel d'hôpital Croix-Rouge

3950 lits contrôlés, 35½ assortiments déclarés en bon ordre Fr. 17 750.–

Bureaux d'information pour professions paramédicales

6 à Fr. 1000.-, 1 à Fr. 2000.-Fr. 8 000.-

Secrétariats permanents

Entretien de 27 secrétariats Fr. 54 000.-Collaborateurs Fr. 33 875.-

Fr. 221 765.-